

Politique et programme de l'ISP concernant la migration des travailleurs/euses, le développement et les services publics Le lien entre la migration et le développement fait l'objet d'une réflexion sérieuse au niveau mondial. Au cours des cinq dernières années, la hausse phénoménale du volume d'argent envoyé par les migrant-e-s à leur pays d'origine a attiré, au niveau international, l'attention des gouvernements et des institutions financières internationales. En 2006, la Banque mondiale a évalué ces envois de fonds à US\$207 milliards, sachant que, si l'on y ajoute les virements d'argent informels, le montant total s'élève à quelque US\$300 milliards, ce qui constitue « une source importante et stable de financement du développement » (Banque mondiale, 2007). Actuellement, avec la crise économique mondiale, les travailleurs/euses migrants ont été les premiers à perdre leur emploi souvent précaire et, proportionnellement, les sommes d'argent envoyées par ces travailleurs/euses à leur famille ont fortement diminué, ce qui fait apparaître une faiblesse fondamentale de la position de la Banque mondiale. La question est de savoir s'il paraît normal que les Etats et les acteurs internationaux aient un intérêt quelconque dans les sommes d'argent personnelles gagnées par les travailleurs/euses migrants. On s'efforce de quantifier et de mesurer la valeur économique de ces envois de fonds, mais accorde-t-on la même attention aux droits et au bien-être des travailleurs/euses migrants et de leur famille ? Les Etats protègent-ils assez les groupes de migrant-e-s les plus vulnérables, tels que les enfants, les femmes, les employé-e-s domestiques et les personnes en situation irrégulière ?

Les services publics de qualité permettent une vie décente L'ISP, qui est une fédération mondiale de syndicats du secteur public et qui représente plus de 20 millions de travailleurs/euses chargés de dispenser des services publics, est très préoccupée par le discours actuel sur la migration et le développement, qui se focalise essentiellement sur « l'économie de la migration » aux dépens des droits des migrant-e-s. D'un côté, l'ISP reconnaît que l'envoi d'argent aux pays d'origine permet de réduire la pauvreté grâce à un meilleur revenu, à l'amélioration du logement, de l'éducation et de la santé des ménages mais, d'un autre côté, l'ISP est profondément troublée par le fait que les Etats utilisent de plus en plus souvent ces sommes d'argent en remplacement des investissements durables dans les services publics et l'économie intérieure. Au lieu de sécuriser et de retenir la main-d'oeuvre en place, certains pays en développement comptent sur les travailleurs/euses migrants pour financer le développement. Il est tout aussi dérangeant de constater que des pays plus riches, au lieu d'investir dans des services publics de qualité, recourent à la solution à court terme d'aller « débaucher » des personnels qualifiés dans les pays en développement, alors que les compétences de ces travailleurs/euses sont nécessaires sur place, en disant qu'il s'agit d'une équation gagnant-gagnant dans le cycle du développement. L'absence de services publics suffisamment financés et d'opportunités d'embauche créées par les services publics est un facteur déclenchant significatif, qui pousse les individus à migrer, en quête d'une vie décente et de meilleures perspectives professionnelles. Les services publics de qualité constituent la base du travail décent et la clé d'une vie décente car ils offrent aux personnes le véritable choix de migrer ou non. **La mondialisation, le chômage et la crise économique actuelle**

La mondialisation est, encore maintenant, motivée par un paradigme économique néolibéral qui défend de manière agressive la dérégulation des marchés, y compris du marché du travail, ainsi qu'une plus grande libéralisation du commerce, la privatisation des services sociaux et des services publics de distribution, et la baisse du niveau des normes de travail (Conseil des Syndicats mondiaux, 2008). Pour la majeure partie de la population mondiale, la libéralisation du commerce n'a pas débouché sur des emplois productifs et décents et a, finalement, contribué à aggraver l'inégalité croissante entre les pays riches et les pays pauvres. L'aide au développement 2

continue d'être octroyée sous certaines conditions, ce qui ajoute encore aux difficultés et à la pauvreté de la population des pays en développement. La communauté internationale doit s'engager davantage pour assurer que l'aide au développement aboutisse effectivement au financement durable des services publics et à l'indépendance économique des pays en développement. La migration est, par nature, dépendante et symptomatique des crises de développement qui frappent le monde aujourd'hui. Tant que le problème des disparités de développement et des relations déséquilibrées entre pays développés et pays en développement n'aura pas été résolu, la migration, le plus souvent une migration économique forcée, perdurera et demeurera une difficulté. Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), si la reprise économique n'intervient pas à temps, avec des filets de sécurité appropriés dans le secteur social, l'économie mondiale continuera à se dégrader et pourrait faire plus de 50 millions de chômeurs/euses en 2009 (Tendances mondiales de l'emploi de l'OIT, 2009). Par ailleurs, l'OIT estime qu'environ 200 millions de travailleurs/euses risquent de basculer dans l'extrême pauvreté. Les travailleurs/euses le plus durement touchés seront certainement les femmes, les jeunes et les migrant-e-s, qui occupent souvent des emplois précaires, vulnérables ou de courte durée. A mesure que la crise évolue, ce sont des millions de travailleurs/euses qui perdent chaque mois leur emploi. Les travailleurs/euses migrants sont les premiers à être renvoyés chez eux, comme cela se produit actuellement dans le secteur de la construction, de la fabrication et dans d'autres industries privées, mais aussi dans les services publics privatisés ou externalisés. Par conséquent, les envois d'argent des migrant-e-s dans les pays en développement diminuent eux aussi, ce qui accentue encore la pauvreté, puisque les familles pauvres, qui comptent sur cet argent pour vivre, perdent ainsi leur principale source de revenu. Pendant ce temps, alors que la situation ne fait qu'empirer dans les pays en développement, de plus en plus de travailleurs/euses sombrent dans le désespoir et optent pour la migration, quel qu'en soit le prix. Parallèlement, les pays destinataires adoptent des politiques d'immigration plus strictes pour protéger le marché du travail local et limiter l'embauche de travailleurs/euses étrangers (OIM, 2009). Cette situation accroît le risque de trafic et d'exploitation, étant donné que les travailleurs/euses migrants passent par des filières irrégulières et s'en remettent à des recruteurs peu scrupuleux. Les incidents liés au racisme et à la xénophobie sont en hausse car les migrant-e-s sont souvent considérés comme des « boucs émissaires » responsables des réductions d'emplois et des défauts des politiques sociales pratiquées dans les pays d'arrivée. En dépit de contrôles plus stricts en matière d'immigration, le recrutement actif de travailleurs/euses migrants dans certains secteurs essentiels tels que la santé, l'éducation et le travail domestique, risque de se poursuivre, du fait de la demande structurelle de personnels migrants dans ces secteurs d'emploi, due au changement démographique et aux réductions qui en découlent (OIM, 2009). **Travail décent** Les tendances actuelles de la migration reflètent la capacité ou l'incapacité d'un pays à faire évoluer et à retenir sa propre main-d'oeuvre. Le travail décent est au coeur de cette question. Les gouvernements doivent s'efforcer de mettre en oeuvre des politiques qui promeuvent le travail décent dans les pays où les personnes vivent. L'Organisation internationale du travail définit le travail décent comme offrant « l'opportunité à tous les hommes et femmes en âge de travailler d'obtenir un emploi décent et productif obéissant à des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité humaine ». Le travail décent repose sur quatre piliers qui prennent en compte la dimension de genre : emploi productif et librement choisi, droits au travail, notamment les normes fondamentales du travail de l'OIT, la protection sociale et le dialogue social. Lorsque les individus ont accès au travail décent là où ils vivent, la migration devient une simple option et non plus une nécessité absolue. 3

Des employeurs opportunistes profitent de la situation souvent désespérée et incertaine des travailleurs/euses migrants en embauchant une main-d'oeuvre bon marché et « flexible », ce qui porte préjudice aux conventions collectives et aux droits syndicaux des travailleurs/euses. Tant que les services publics de qualité et les filets de sécurité sociaux ne seront pas financés correctement, il subsistera un fort risque de réduction des salaires, de détérioration des conditions de travail et de la couverture de sécurité sociale pour les travailleurs/euses migrants. **Impact social et impact économique de la migration** L'intérêt accordé à l'économie de la migration et à la valeur des envois de fonds dans les pays d'origine est si démesuré que l'on a tendance à négliger les incidences sociales de la migration. Or, la migration, lorsqu'elle est perçue comme moyen de développement, entraîne de graves conséquences sociales pour les travailleurs/euses migrants, les familles ou les communautés qu'ils/elles quittent, en particulier lorsque ces migrant-e-s se trouvent dans l'impossibilité d'amener leur famille avec eux. Aucune somme d'argent envoyée au pays d'origine ne peut combler le vide créé par l'absence d'un parent, ou apaiser la tension émotionnelle et psychologique dont souffrent les enfants et les membres de la famille qui ne partent pas. Ce type de migration économique forcée provoque, en outre, la désintégration des communautés. Les difficultés et l'isolement que de nombreux travailleurs/euses migrants subissent en quittant leur famille et leur communauté ne figurent pas dans le débat sur « la migration en faveur du développement ». Les femmes qui migrent sont particulièrement vulnérables au trafic, au travail forcé ou au travail servile mais, malgré cela, les Etats n'ont pas réussi à trouver de réponse adaptée à ce « marché » mondial en plein essor dont les femmes et les filles sont victimes. L'ISP appelle la communauté internationale à accorder autant d'attention à l'aspect social qu'à l'aspect économique de la migration, en particulier à l'incidence qu'elle peut avoir sur les travailleurs/euses migrants et leur famille.

Conséquences de la migration des travailleurs/euses qualifiés sur le développement

La migration de travailleurs/euses qualifiés reflète l'injustice qui existe au niveau mondial en matière d'investissement et de répartition d'une ressource humaine trop peu abondante. Comme de nombreux pays riches n'ont pas réussi à renforcer leurs propres ressources humaines dans des secteurs capitaux tels que la santé et l'éducation, ils recourent au recrutement international pour pallier leur manque de personnel. En même temps, l'échec des réformes et la réduction des dépenses dans les services publics, aussi bien dans les pays d'origine que dans les pays destinataires, ont entraîné le départ des travailleurs/euses qualifiés en quête d'un autre emploi ou d'un travail à l'étranger. La combinaison de ces tendances ne fait qu'intensifier la pénurie mondiale de travailleurs/euses qualifiés.

Malheureusement, les politiques de migration des travailleurs/euses pratiquées dans les pays industrialisés accentuent le problème de la fuite des cerveaux qui sévit dans les pays en développement. Sans prendre véritablement en considération les problèmes de développement et de pauvreté dans les pays en développement, les pays du Nord élaborent des politiques qui attirent les travailleurs/euses qualifiés du Sud tout en rejetant les migrant-e-s peu qualifiés, par des contrôles d'immigration plus stricts, des mesures de sécurité et des sanctions professionnelles. La politique de migration devient, de plus en plus, une fonction du marché du travail, qui ne tient pas sérieusement compte des droits humains ni des droits du travail.

Pour lutter contre les pénuries de main-d'oeuvre, l'objectif premier devrait porter sur les stratégies visant à maintenir les employé-e-s à leur poste. Souvent, c'est un taux d'investissement trop faible dans des secteurs publics tels que la santé et l'éducation qui conduit à l'usure de la main-d'oeuvre et, en fin de compte, à la migration. Il est connu que la faible rémunération et les mauvaises conditions de travail sont les facteurs principaux qui incitent les travailleurs/euses de la santé et les professeurs à migrer. Les femmes sont les plus affectées par la migration puisqu'elles représentent la majorité des travailleurs/euses dans ces secteurs. En adoptant des stratégies pour 4

renforcer et retenir les personnels, il est indispensable de prêter attention à la sous-évaluation du travail des femmes et de prendre des mesures immédiates pour réparer et compenser ce préjudice. Le recrutement international doit s'appuyer sur des principes éthiques qui garantissent les droits des travailleurs/euses migrants, atténuent les conséquences sociales de la migration, encouragent le partage des responsabilités entre les pays d'origine et les pays d'accueil, assurent justice et transparence et, enfin, permettent la régulation et le contrôle des pratiques des agences de recrutement privées. **Perspective basée sur le genre et les droits dans la migration des travailleurs/euses** Reconnaître les inégalités entre hommes et femmes dans le processus de migration est le point de départ de l'élaboration de politiques d'embauche et de migration soucieuses de l'égalité des sexes. Il est important de comprendre la vulnérabilité des migrantes, notamment dans le cas des femmes sans papiers et des employées domestiques, qui risquent particulièrement d'être confrontées à la discrimination raciale et sexuelle, à l'exploitation et à la violence. Cependant, il est tout aussi important de reconnaître que les femmes représentent de puissants « agents de changement économique et social » pour peu qu'on leur donne les moyens d'agir et de participer réellement aux processus de prise de décisions dans la société. Promouvoir les droits syndicaux de tous les travailleurs/euses migrants, en particulier des femmes, garantit la protection de leurs droits de travailleurs/euses et leur permet de poursuivre leurs aspirations et d'optimiser leur contribution potentielle à la société. Par ailleurs, il faut aussi mettre l'accent sur le fait que les droits humains sont inhérents à chaque être humain. Tous les travailleurs/euses migrants ont des droits humains. L'ISP s'oppose aux plans de migration des travailleurs/euses qui répartissent les droits en catégories ou accordent des droits sélectifs aux travailleurs/euses en fonction des compétences, de l'âge, du genre, du pays d'origine, de la religion et/ou de l'orientation sexuelle. L'ISP soutient l'ouverture de filières légales de migration, et lutte contre l'exclusion des migrant-e-s de l'accès aux droits et aux protections juridiques élémentaires du fait de leur statut d'immigrant-e. L'ISP est également préoccupée par la promotion des plans de migration circulaire ou temporaire, car les travailleurs/euses migrants se voient refuser la pleine protection des droits du travail, ainsi que l'accès à la sécurité sociale, aux services de soutien favorisant leur intégration dans les pays d'arrivée, au droit au rapprochement familial et à la citoyenneté. Une approche globale de la migration internationale, fondée sur le genre et les droits, requiert la mise en oeuvre complète et efficace d'un cadre normatif multilatéral qui promeuve les principes des droits humains, la non-discrimination et l'égalité de traitement, comme préconisé dans les documents suivants :

- Convention internationale des Nations Unies sur la protection des droits des travailleurs migrants et de leur famille ;
- Conventions des Nations Unies sur les droits humains élémentaires (en particulier le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, et la Convention des droits de l'enfant) ;
- Conventions de l'OIT sur les travailleurs/euses migrants, C97 et C143 ;
- Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail ;
- Cadre multilatéral de l'OIT relatif à une approche des migrations de main-d'oeuvre fondée sur les droits ;
- Déclaration et Programme d'action de Durban lors de la Conférence mondiale des Nations Unies contre le racisme en 2001.

L'ISP appelle de toute urgence les Etats à ratifier ces instruments et, une fois ratifiés, à veiller à ce qu'ils soient appliqués pleinement et efficacement. **Appel à l'action** Pour relever les défis de la migration et du développement, l'ISP appelle à :

- Etablir un ensemble complet et cohérent de mesures qui tiennent compte des politiques de migration et d'emploi dans le contexte des difficultés actuelles de développement au niveau mondial ;
- Définir une approche de la migration soucieuse de l'égalité des sexes et fondée sur les droits ;
- Défendre l'intégrité, l'accès et la qualité des services publics en tant que moyen de réduire l'inégalité, de parvenir au développement durable et de construire les fondations d'une vie décente et d'un travail décent pour tous et toutes ;
- Adopter un code de pratique de l'OMS pour le recrutement éthique des travailleurs/euses de la santé.

Programme d'action *(A ajouter ici, une fois connus les résultats de la Réunion de planification du projet international tenue au Brésil du 26 au 28 mars 2009).*